

ANALYSE COMPARATIVE DES SURVOLS DE LA COMMUNE D'ASNIERES-SUR-SEINE (92)

Septembre - 2022

I.	Carte de situation des survols et récapitulatif des données analysées	2
II.	Configuration Face à l'Ouest.....	6
A.	Répartition temporelle des survols.....	6
B.	Répartition spatiale des survols	7
C.	Observations.....	9
III.	Configuration face à l'est.....	10
A.	Répartition temporelle des survols.....	10
B.	Répartition spatiale des survols	11
C.	Observations.....	13
IV.	Conclusion	14
V.	Pour en savoir plus	15

CONTEXTE

Le pôle technique de l'ACNUSA a réalisé une analyse comparative des trajectoires des mois d'août 2019, 2021 et 2022. Cette analyse a été produite à partir du traitement des données RADAR de la région Île-de-France¹. Celle-ci objective les survols d'une commune pour une période donnée, et permet par comparaison sur un pas de temps plus long, de pouvoir apprécier une évolution des conditions de survols d'un territoire. Le mois d'août de l'année 2020 n'a pas été étudié par manque de représentativité du trafic aérien suite à l'impact de la crise sanitaire sur le secteur aérien.

Les avions décollant et atterrissant face au vent, son orientation a un impact sur les survols de la commune. Sur les principaux aéroports d'Île-de-France, on parle de configuration face à l'Est ou face à l'Ouest. Les deux configurations ont été étudiées statistiquement, en créant plusieurs diagrammes : le nombre de survols journaliers, le nombre moyen de survols par configuration, les aéroports de destination et de départ par configuration, la répartition horaire des survols par configuration et enfin la répartition en altitude par configuration.

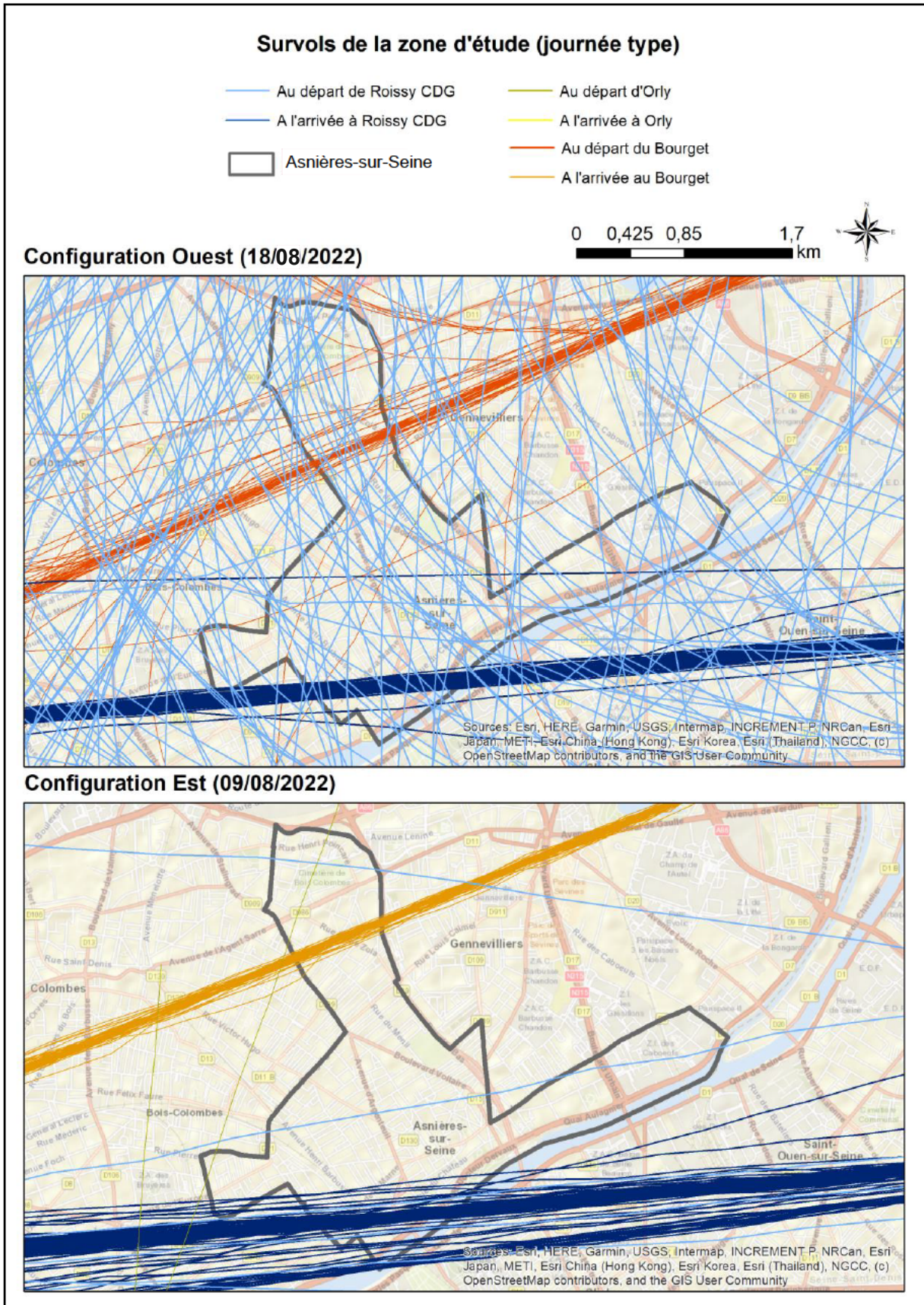
Une carte de situation est jointe à l'étude et représente les trajectoires selon le type de mouvement (départ, arrivée) et le(s) aéroport(s) concerné(s)).

Pour des raisons de sécurité, l'échantillon de données ne comprend aucun survol lié à des départs ou des arrivées d'aéronefs dont l'activité est de nature militaire ou gouvernementale. Cela n'exclut cependant pas le fait que la commune puisse être survolée par de tels aéronefs. L'échantillonnage exclut également les jours orageux² car ils ne sont pas représentatifs de la situation moyenne de survol. Les statistiques fournies concernent uniquement l'emprise de la commune. Les moyennes d'altitudes de survol sont données en mètre (m) par rapport au niveau de la mer, elles ont été calculées sur l'ensemble de la surface de la commune et constituent à ce titre une estimation de l'altitude réelle de l'avion (les altitudes évoluant entre l'entrée et la sortie de l'aéronef de la zone d'étude). Les horaires sont donnés en heure locale.

¹ Source : groupe ADP, Laboratoire ADP

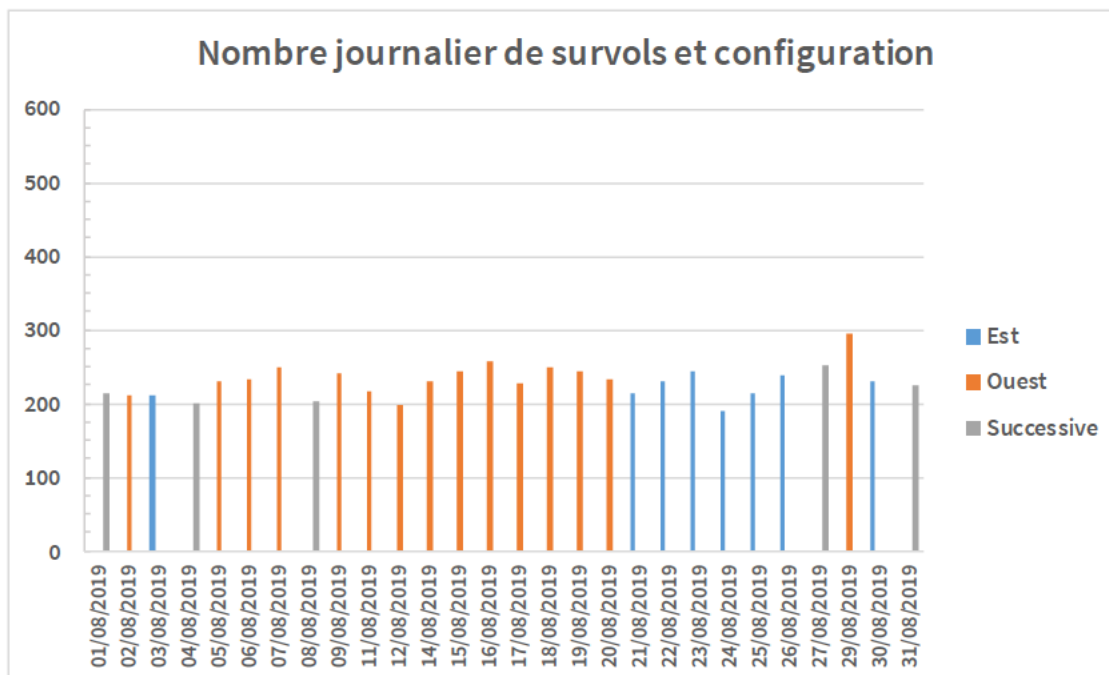
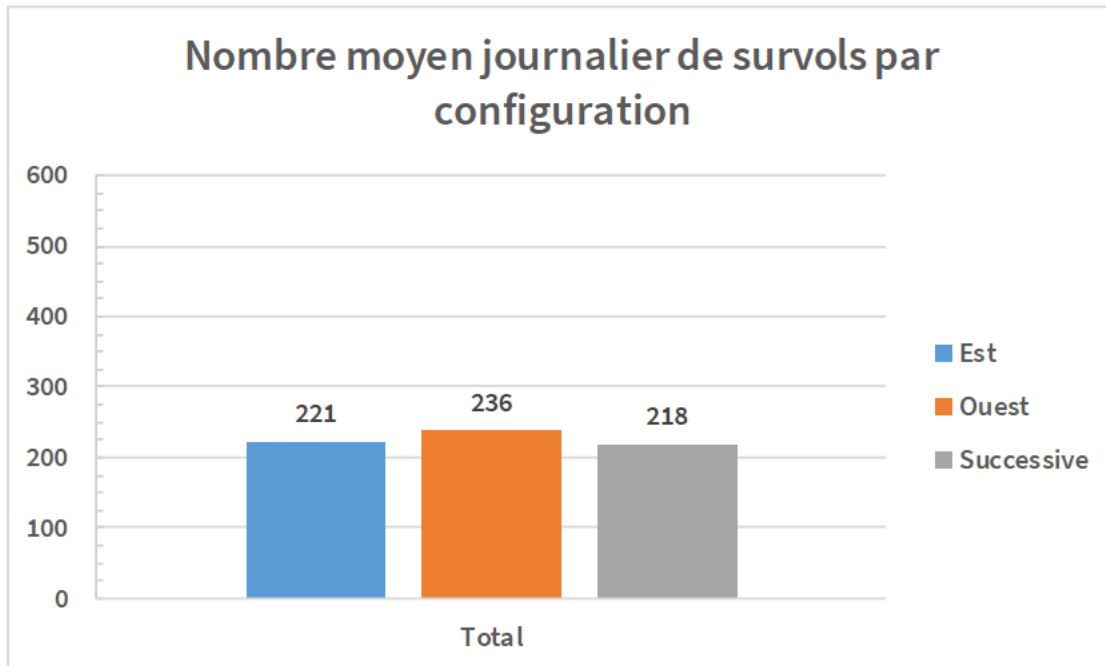
² Source : données quotidiennes, Météo-France

I. CARTE DE SITUATION DES SURVOLS ET RECAPITULATIF DES DONNEES ANALYSEES



Les diagrammes ci-après présentent le nombre et la répartition des survols de la commune par configuration pour les mois d'août 2019, 2021 et 2022.

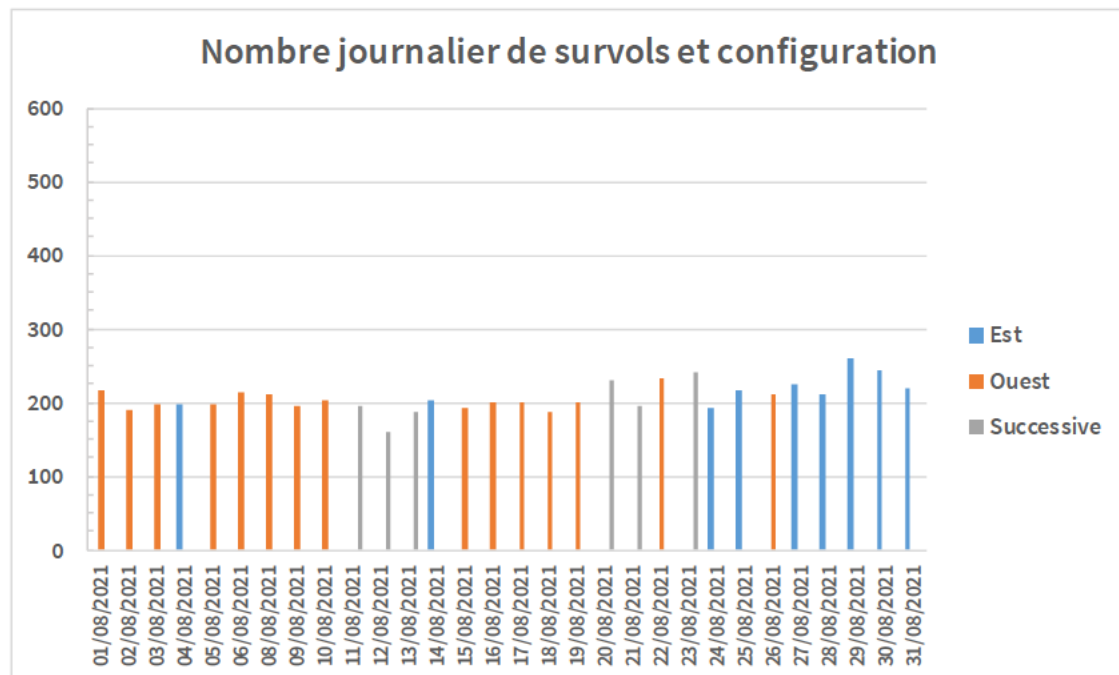
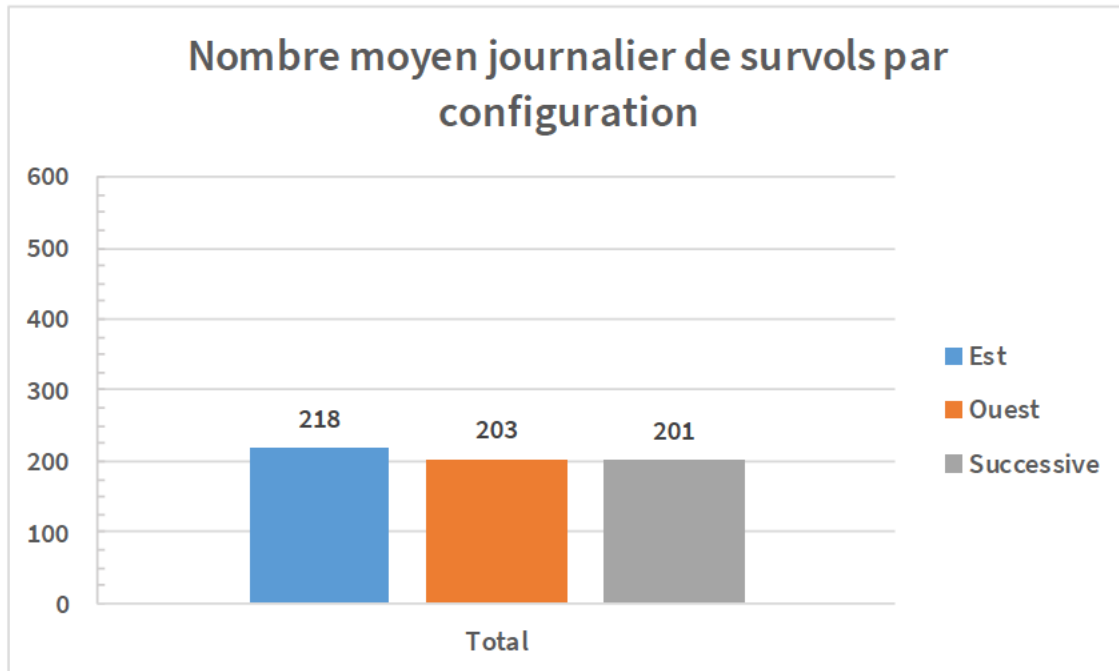
1. AOÛT 2019



Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

L'échantillonnage a exclu les jours orageux.

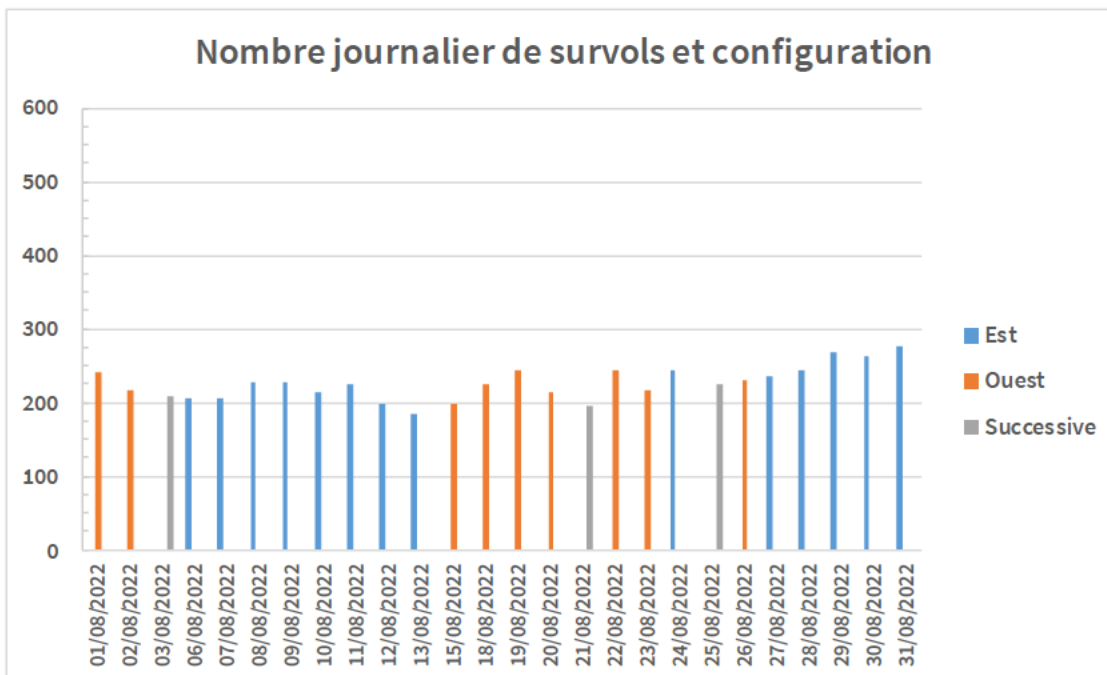
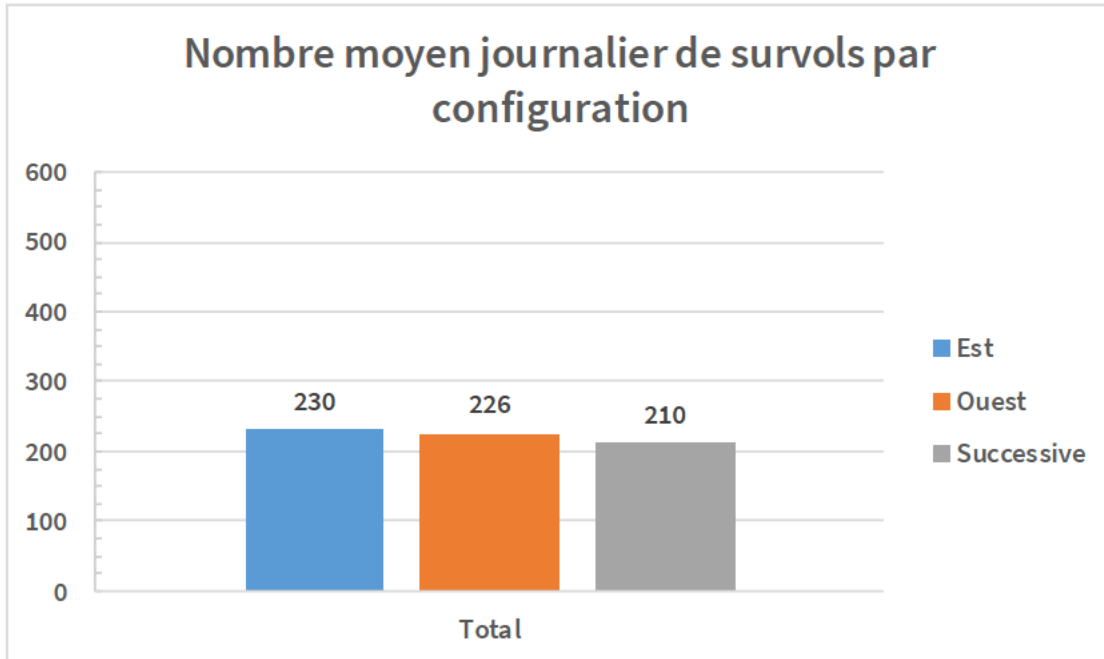
2. AOÛT 2021



Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

L'échantillonnage a exclu les jours orageux.

3. AOÛT 2022



Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

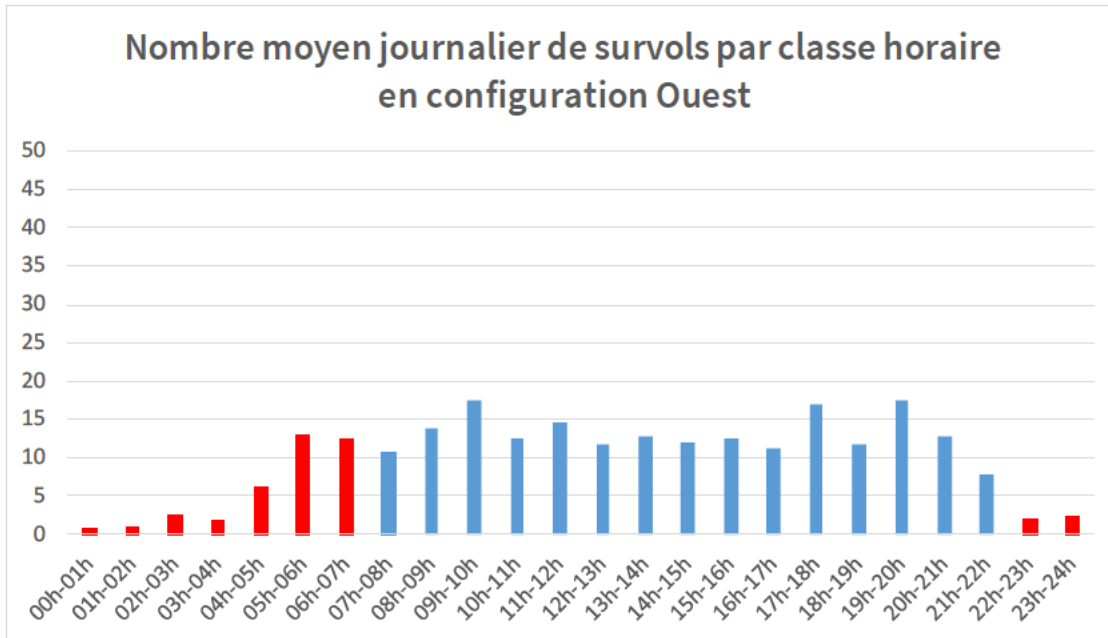
L'échantillonnage a exclu les jours orageux.

II. CONFIGURATION FACE A L'OUEST

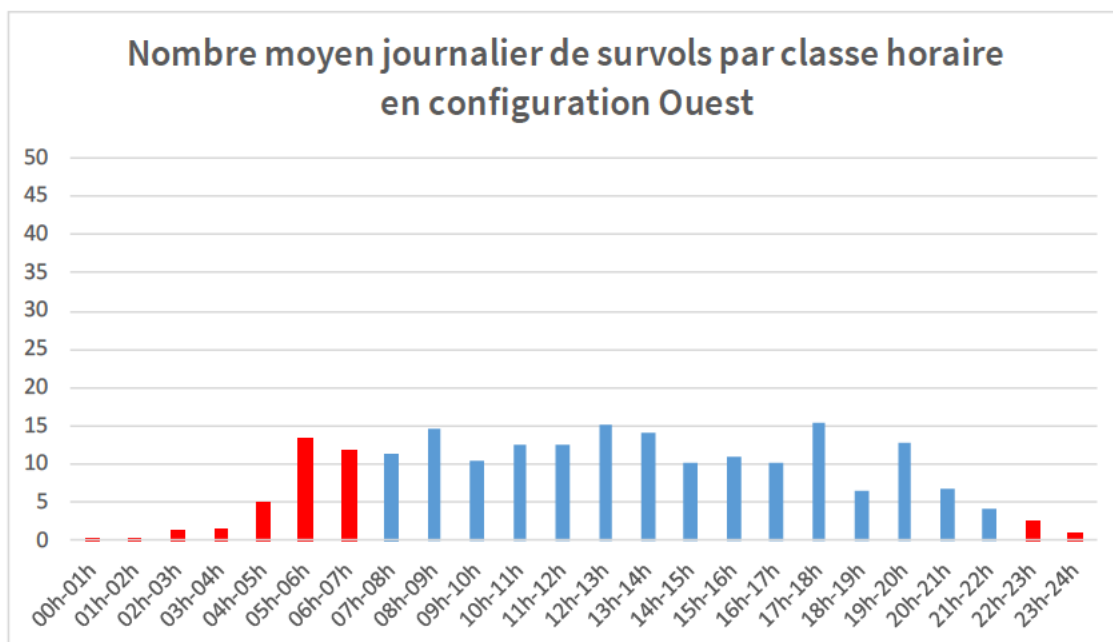
Les diagrammes ci-après identifient les survols en configuration Ouest au cours des mois d'août 2019, 2021 et 2022.

A. REPARTITION TEMPORELLE DES SURVOLS

1. AOÛT 2019

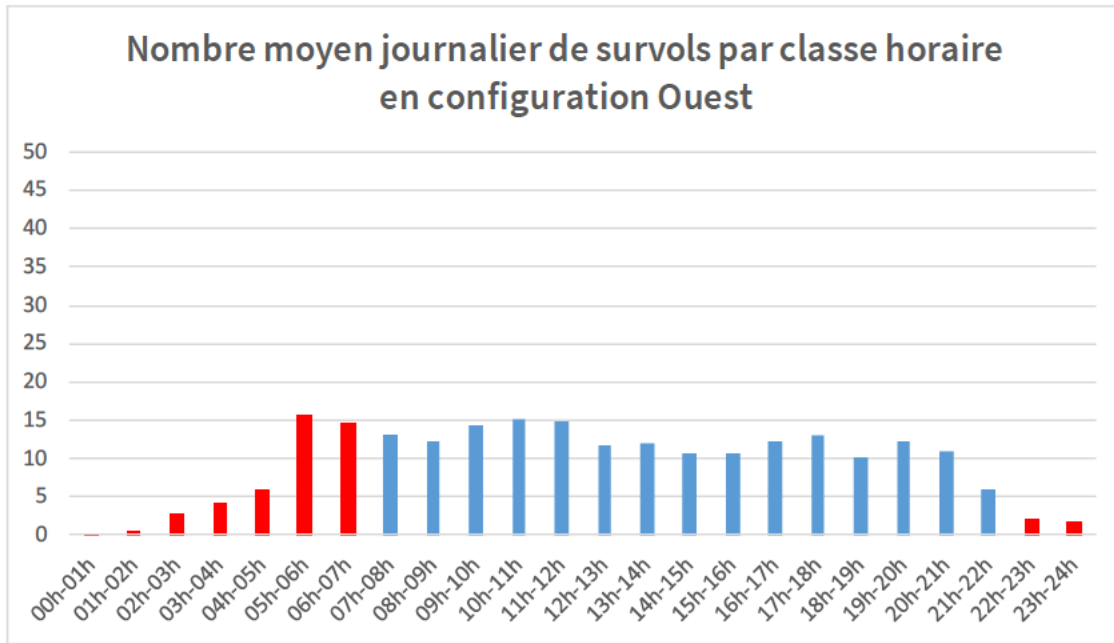


2. AOÛT 2021



Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

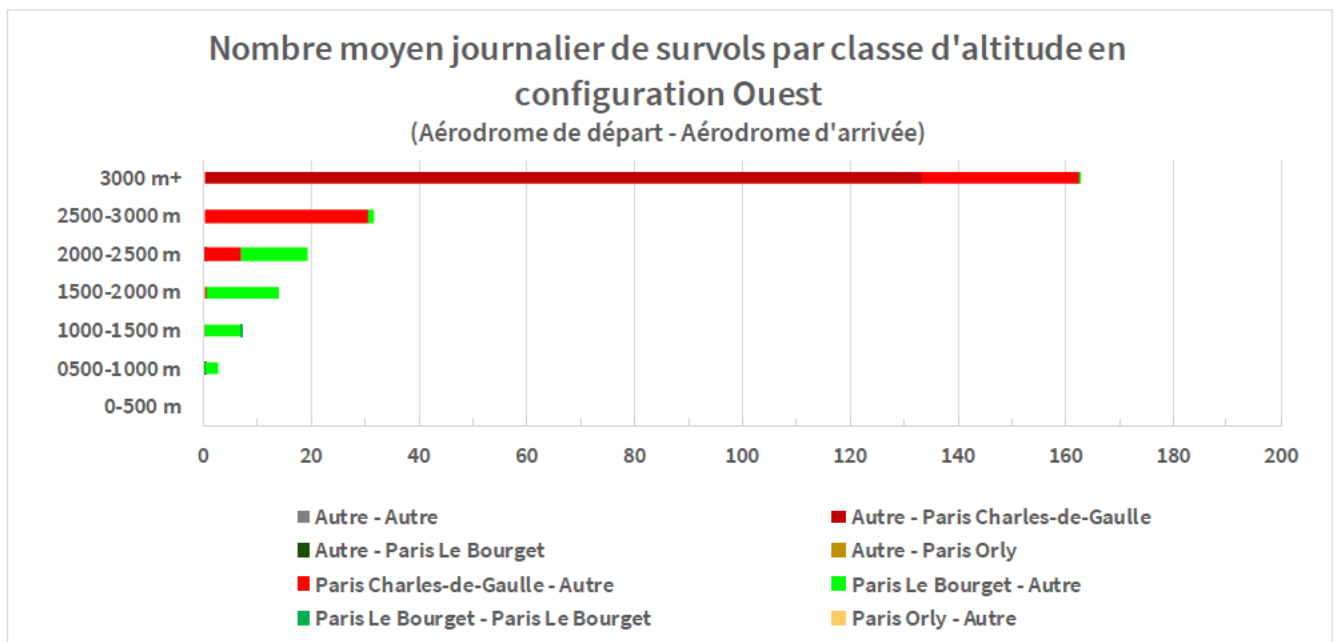
3. AOÛT 2022



Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

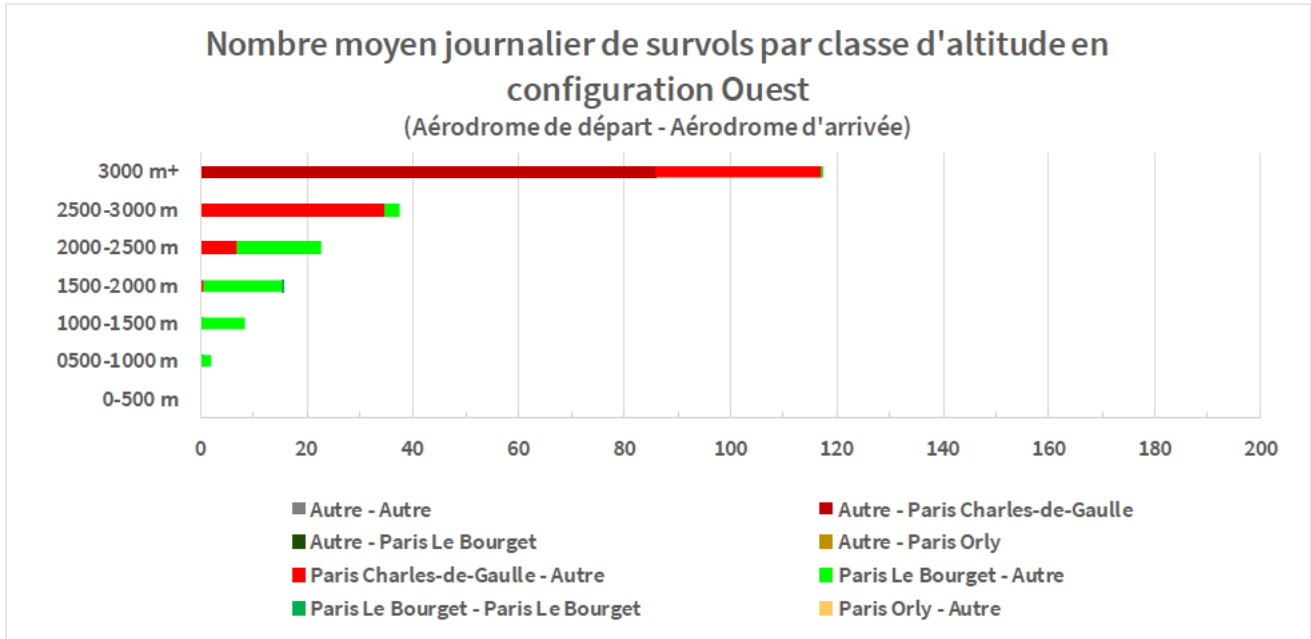
B. REPARTITION SPATIALE DES SURVOLS

1. AOÛT 2019



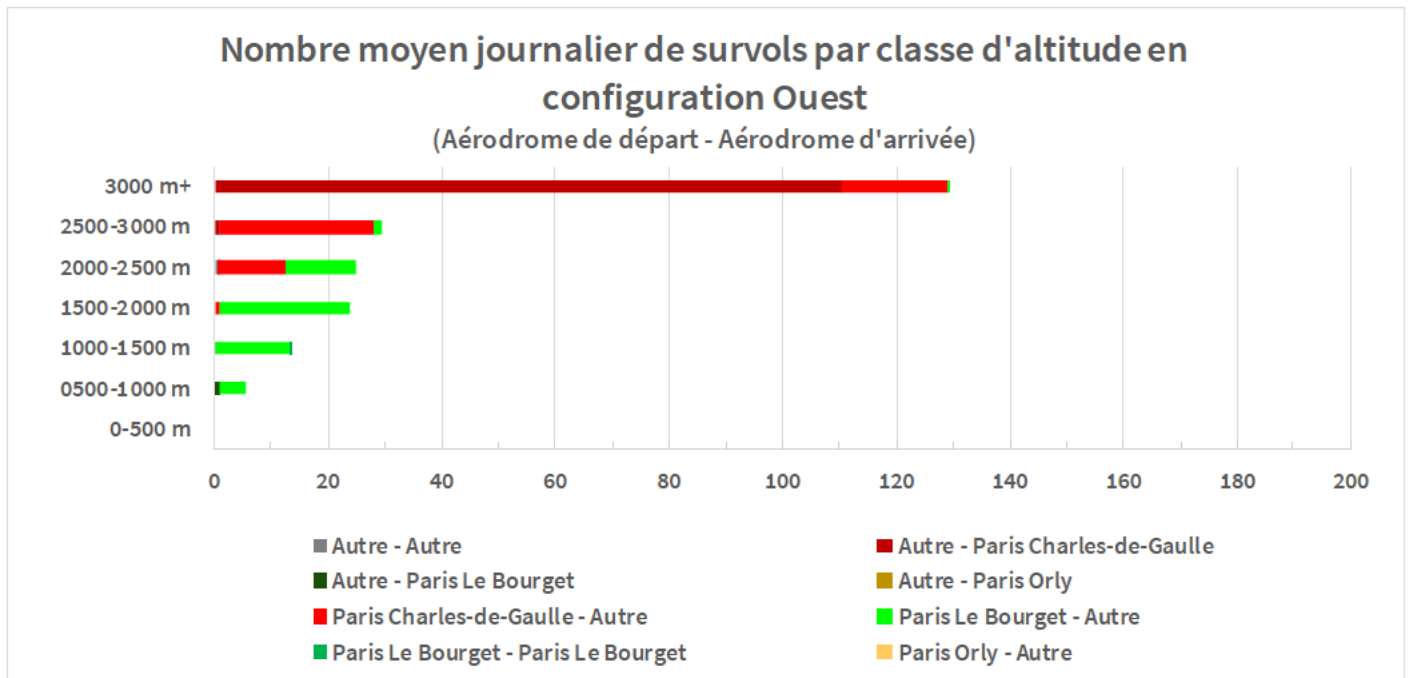
Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

2. AOÛT 2021



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

3. AOÛT 2022



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

C. OBSERVATIONS

En configuration Ouest, les diagrammes montrent que le trafic aérien au-dessus de la commune est essentiellement lié :

- à des survols d'aéronefs à **destination** de l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle et évoluant à des altitudes supérieures à 3 000 mètres ;
- à des survols d'aéronefs **au départ** de l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle selon une trajectoire en ligne droite d'Ouest en Est au Sud de la commune et évoluant à des altitudes entre 2 000 et plus 3 000 mètres ;
- à des survols d'aéronefs **au départ** de Paris - Le Bourget et évoluant selon une trajectoire en ligne droite d'Est en Ouest au Nord de la commune à des altitudes comprises entre 500 et 2 500 mètres.

Le nombre moyen de survols journaliers en configuration Ouest est de 236 en août 2019, 203 en août 2021 et 226 en août 2022.

Il y a quelques variations dans la répartition des altitudes moyennes de survols au cours des trois années étudiées. On constate une diminution du nombre moyen journalier de survols aux altitudes supérieures à 3 000 mètres pour les mois d'août 2021 et 2022 par rapport à août 2019. On note une légère augmentation du nombre moyen journalier de survols en août 2022 par rapport aux deux autres mois étudiés.

En août 2022, il y a eu 9 jours de survols d'aéronefs en configuration Ouest pour les aéroports de Paris - Le Bourget et Paris - Charles-de-Gaulle.

La répartition du nombre moyen de survols sur les horaires de la journée a connu quelques changements sur les mois d'août 2019, 2021 et 2022.

Sur le mois d'août 2019, on note un pic d'activité entre 05h et 06h (13 survols en moyenne), un second pic entre 09h et 10h (18,8 survols en moyenne), et enfin un troisième pic entre 17h et 18h (20 survols en moyenne).

Pour le mois d'août 2021, le nombre moyen de survols journaliers a diminué. On note 4 pics d'activités : entre 05h et 06h (13 survols en moyenne), entre 08h et 09h (14,5 survols en moyenne), entre 12h et 13h, puis entre 17h à 18h (15 survols en moyenne).

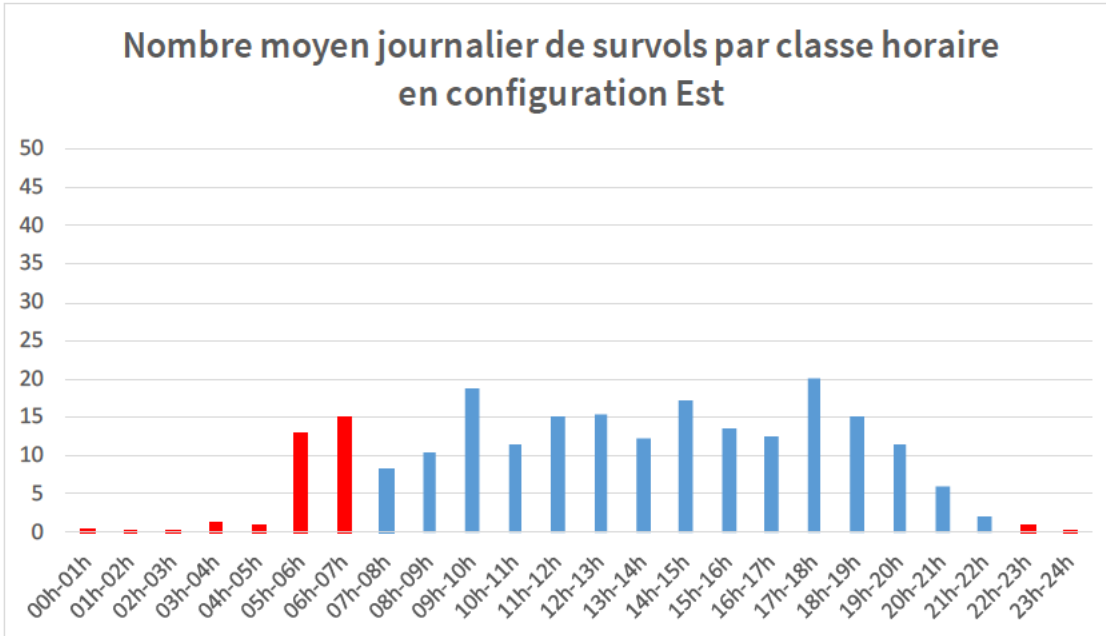
Enfin, pour le mois d'août 2022, on note une légère augmentation du nombre moyen de survols horaires. On constate que les vols sont davantage répartis dans la journée, permettant de diminuer les pics d'activité. On note toutefois un pic d'activité entre 05h et 06h (15,5 survols en moyenne), un pic entre 10h et 12h (15 survols en moyenne) et un pic entre 17h et 18h (13 survols en moyenne).

III. CONFIGURATION FACE A L'EST

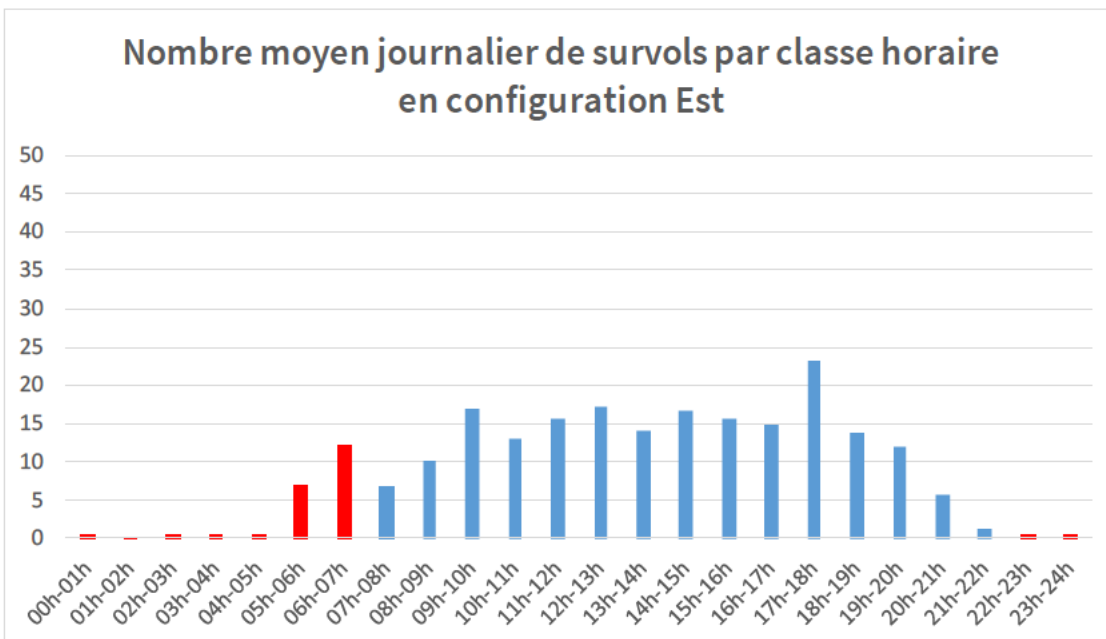
Les diagrammes ci-après identifient les survols en configuration Est au cours des mois d'août 2019, 2021 et 2022.

A. REPARTITION TEMPORELLE DES SURVOLS

1. AOÛT 2019

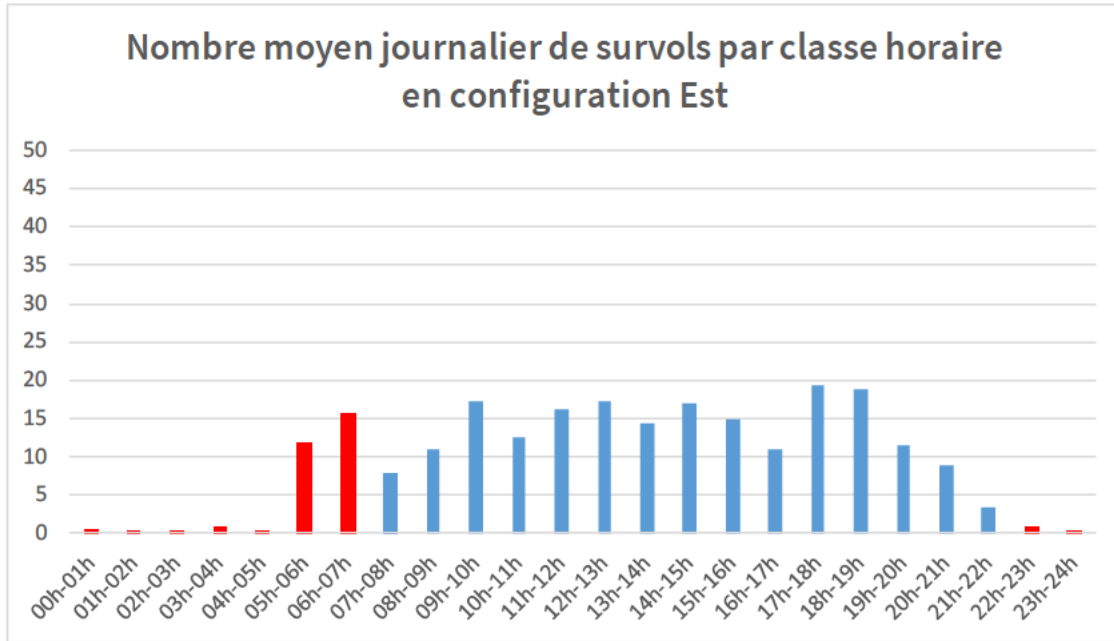


2. AOÛT 2021



Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

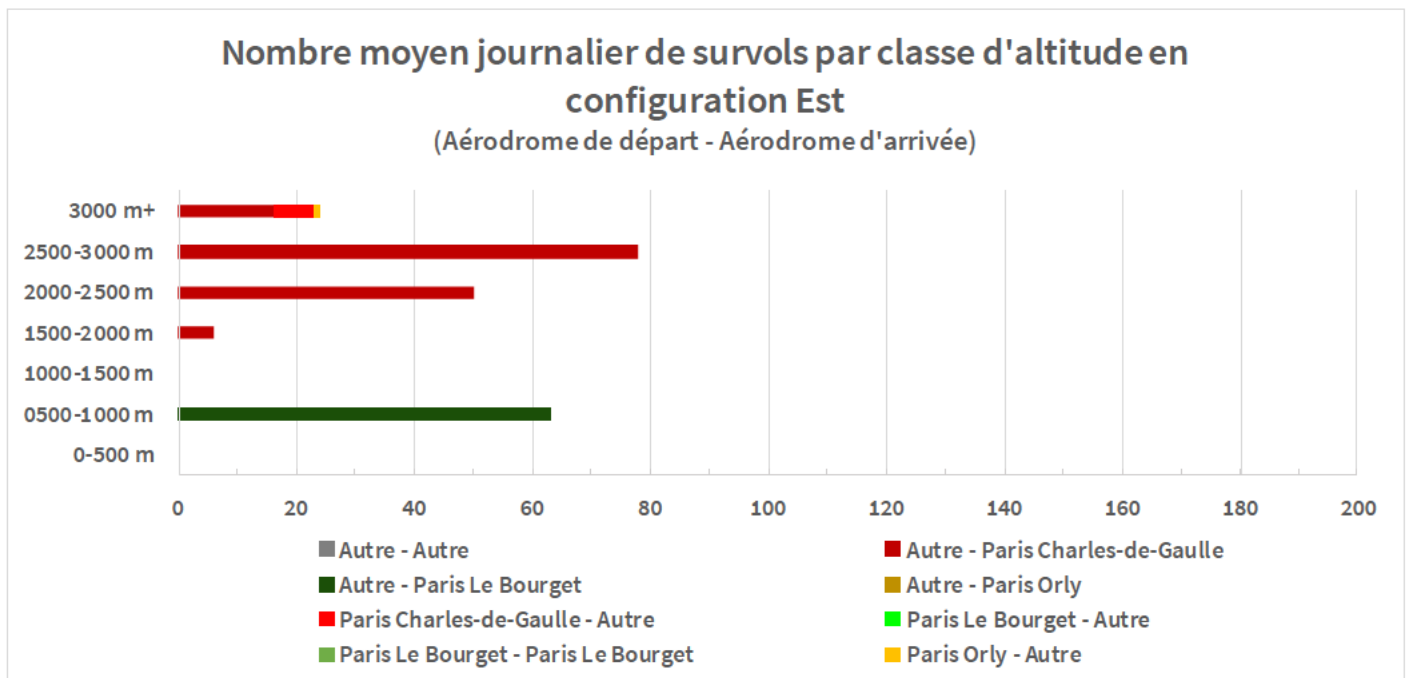
3. AOÛT 2022



Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

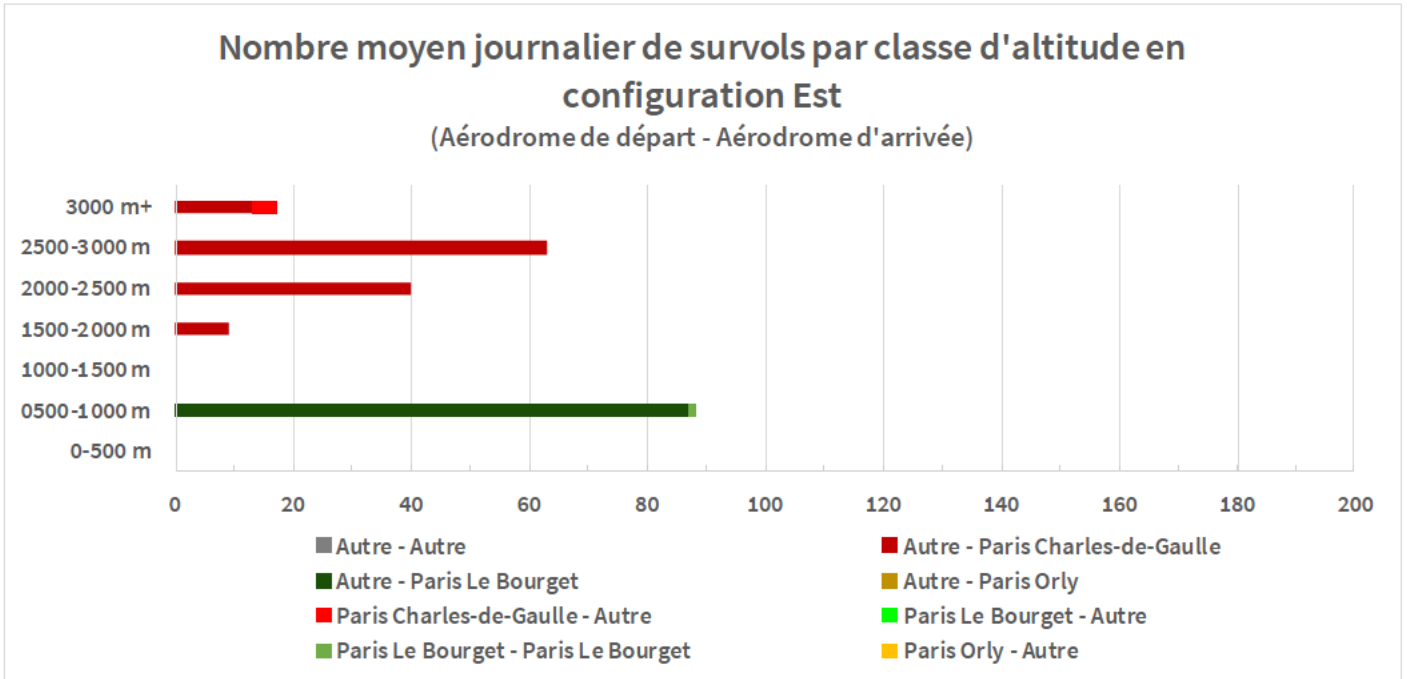
B. REPARTITION SPATIALE DES SURVOLS

1. AOÛT 2019



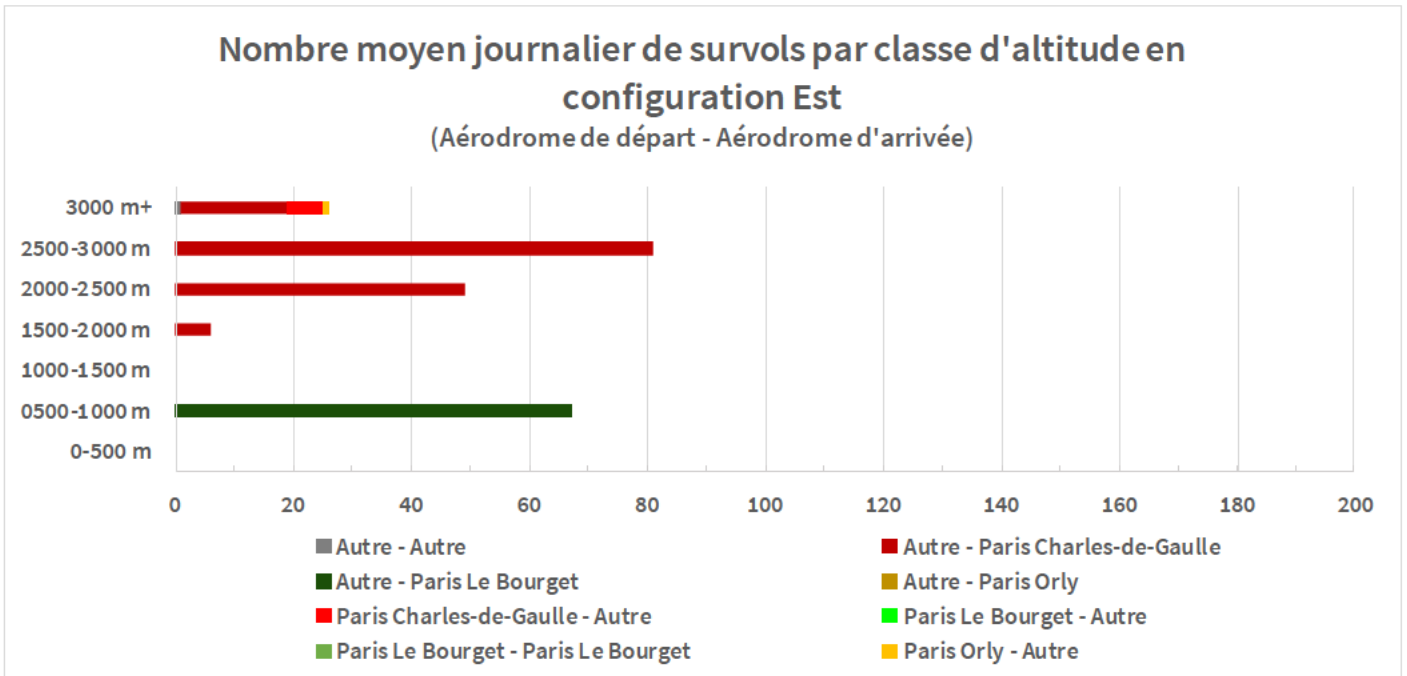
Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

2. AOUT 2021



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

3. AOUT 2022



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

C. OBSERVATIONS

En configuration Est, les diagrammes montrent que le trafic aérien au-dessus de la commune est essentiellement lié :

- à des survols d'aéronefs à **destination** de l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle évoluant selon une trajectoire en ligne droite d'Ouest en Est au Sud de la commune à des altitudes comprises essentiellement entre 2 000 et plus de 3 000 mètres ;
- à des survols d'aéronefs à **destination** de l'aéroport de Paris - Le Bourget évoluant selon une trajectoire en ligne droite au Nord de la commune à des altitudes comprises entre 500 et 1 000 mètres.

En configuration Est, le nombre moyen de survols journaliers est de 221 en août 2019, 218 en août 2021 et de 230 en août 2022.

En août 2022, il y a eu 14 jours de survols d'aéronefs en configuration Est pour les aéroports de Paris - Le Bourget et Paris - Charles-de-Gaulle.

Il y a quelques variations dans la répartition des altitudes moyennes de survols au cours des trois mois étudiés. On note une augmentation du nombre moyen journalier de survols à destination de Paris - Le Bourget sur la classe d'altitude comprise entre 500 et 1000 mètres en août 2021 par rapport à août 2019 (respectivement 87 et 63 survols environ). Le nombre moyen journalier de survols sur cette classe d'altitude diminue ensuite en août 2022 (67 survols en moyenne). On constate une augmentation du nombre moyen de survols à destination de Paris - Charles-de-Gaulle sur les altitudes comprises entre 2 500 et 3 000 mètres en août 2022 par rapport à août 2021.

La répartition temporelle du nombre moyen de survols sur les horaires de la journée a connu quelques changements sur les mois étudiés. On note un pic d'activités entre 06h et 07h pour les trois mois étudiés. En ce qui concerne les horaires diurnes, on note qu'en août 2019 les pics d'activités se situent entre 09h et 10h (18,8 survols en moyenne), 14h et 15h (17 survols en moyenne), puis 17h et 18h (20 survols en moyenne).

Pour le mois d'août 2021, les pics d'activités se situent entre 09h et 10h (16,8 survols en moyenne), 12h et 13h (17 survols en moyenne) et entre 17h et 18h (23 survols en moyenne).

Enfin, pour le mois d'août 2022, les pics d'activités se situent entre 12h et 13h (17 survols en moyenne), 12h et 13h (17,2 survols en moyenne) et entre 17h et 19h (environ 18 vols en moyenne par heure).

IV. CONCLUSION

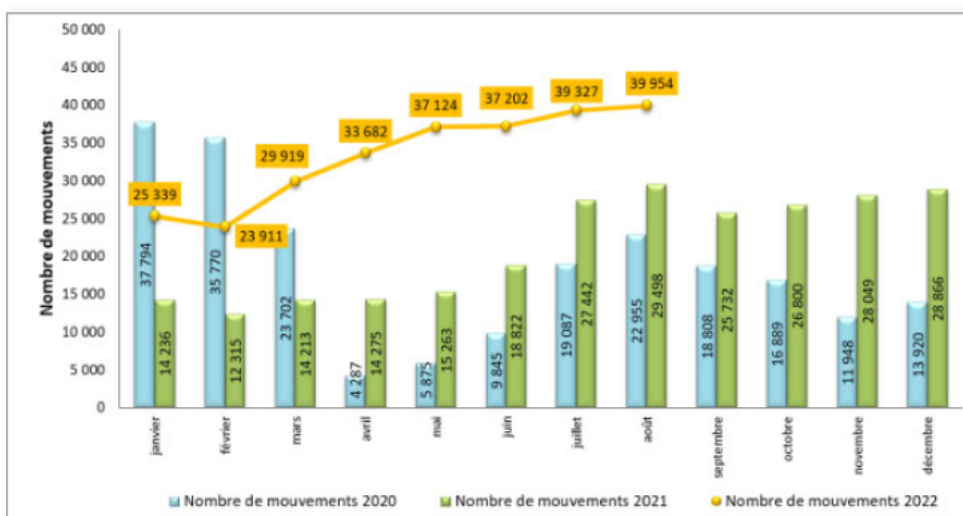
L'analyse comparative des survols de la commune sur la période observée fait ressortir que :

- En configuration face à l'Ouest, on observe une chute d'environ 14% du nombre moyen de survols journaliers entre août 2019 et août 2021 (236 et 203 survols respectivement), suivie d'une hausse d'environ 11% du nombre moyen de survols journaliers entre août 2021 et août 2022 (226 survols).
Les altitudes moyennes de survol ne varient pas de manière significative au cours de la période étudiée. On note néanmoins une légère augmentation du nombre moyen journalier de survols entre 500 et 2 000 mètres d'altitudes en août 2022 par rapport à août 2019 et 2021.
La répartition temporelle et spatiale des survols selon les horaires de la journée n'a pas non plus connu de variation significative mis-à-part un aplatissement du pic d'activité entre 17h et 18h en août 2022 par rapport à août 2021. On note une hausse des activités globale en août 2022 par rapport à août 2021 due à la forte reprise des activités aérienne.
- En configuration face à l'Est, on observe une relative stabilité du nombre moyen de survols journaliers entre août 2019 et 2021 (respectivement 221 et 218 survols en moyenne), suivie d'une hausse d'environ 5,5% entre août 2021 et août 2022 (230 survols).
Les altitudes moyennes de survol ne varient pas de manière significative au cours de la période étudiée. On note néanmoins une légère augmentation du nombre moyen journalier de survols à destination de Paris - Le Bourget à des altitudes comprises entre 500 et 1 000 mètres d'altitudes en août 2022. On note également une diminution du nombre moyen journalier de survols à destination de l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle entre 2 500 et 3 000 mètres.
La répartition temporelle et spatiale des survols selon les horaires de la journée n'a pas non plus connu de variation significative mis-à-part un aplatissement du pic d'activité entre 17h et 18h en août 2022 par rapport à août 2021. On note également une hausse des activités globale en août 2022 par rapport à août 2021 en configuration Est due à la forte reprise des activités aérienne

Globalement, on observe une augmentation globale du nombre moyen de survols journaliers à destination et au départ des aéroports de Paris - Charles-de-Gaulle et de Paris - Le Bourget en août 2022.

Cette augmentation globale du trafic est due à une forte reprise du trafic aérien post crise sanitaire et une demande d'aviation d'affaires croissante depuis la crise sanitaire de 2020.

Trafic de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle



Source : DSNA, Ministère de la Transition Ecologique

V. POUR EN SAVOIR PLUS

Les avions atterrissent et décollent face au vent : de fait, les facteurs météorologiques ont une influence sur la situation de survol de votre commune. La section « Configurations » de cette page : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/trafic-aerien-en-ile-france> permet d'observer la répartition du trafic pour les aéroports franciliens.

En région parisienne (et limitrophes), deux outils vous permettent de visualiser la situation sonore relatives aux survols d'aéronefs :

- La plateforme SURVOL (<https://survol.bruitparif.fr>), référence les mesures de bruit aéronautique réalisées par BruitParif. Vous pouvez y consulter les rapports de campagnes de mesures réalisées aux abords de votre commune, ainsi que les mesures en temps réelles des stations de mesures fixes ;
- L'outil Vitrail (<https://vitrail.entrevoisins.org/vitrail/>) qui vous permet de visualiser en temps décalé les aéronefs survolant la région Parisienne, et les mesures de bruit associées réalisées par les capteurs de mesures du gestionnaire d'aéroports.

Enfin, des mesures de restrictions s'appliquent aux aéroports. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter les arrêtés relatifs aux restrictions d'exploitation d'une plateforme sur l'Atlas des aéroports du site de l'ACNUSA (<https://www.acnusa.fr/atlas-des-aeroports-76>) en sélectionnant l'aéroport de votre choix, rubrique « Textes juridiques en vigueur ».

Le non-respect de ces restrictions est passible de sanctions (amendes administratives) prononcées par l'ACNUSA.